



Texto 4

A evolução socio-cultural na Europa:
a democracia à procura de um projecto

(Conselho da Europa)
Delphos

Fundação Cuidar o Futuro
16 Out. 83



L'EVOLUTION SOCIOCULTURELLE EN EUROPE - LA DEMOCRATIE A LA RECHERCHE
D'UN PROJET

I. Démocratie et développement - Deux versants de la même
réalité

1. L'Etat moderne, lieu de l'égalité - la citoyenneté au
premier degré

- 1.1. Les réalités socioculturelles dominantes lors de la formation de l'Etat moderne façonnent la démocratie telle qu'elle est perçue et vécue en Europe. Le concept de citoyenneté y puise la définition et ses applications. Or l'Etat moderne se constitue autour de la notion de citoyenneté. Car d'un côté, la citoyenneté exprime, au niveau de l'individu, le statut qui lui revient du fait que la souveraineté réside dans le peuple tout entier ; de l'autre côté, la citoyenneté rend compte d'un acquis décisif des temps modernes : elle est expression de l'égalité des hommes face à la loi.

Sans sous-estimer une telle conquête, il faut souligner au départ que cette égalité des hommes n'est pas universelle ; en fait, 50 % de l'humanité est restée longtemps à l'écart de cette égalité. (Ce n'est qu'à l'aube du XXe siècle que l'on reconnaît aux femmes les droits essentiels qui, à l'époque, définissent la citoyenneté.)

Ce qui veut dire que dès le départ, la démocratie s'est aveuglée sur le rapport entre ses principes et les mécanismes qui la soutenaient en tant que démocratie.

Quoi qu'il en soit (il y a des facteurs de tout ordre pour expliquer une telle situation), ce qui saute aux yeux c'est le conditionnement des assises mêmes de la démocratie par des réalités socioculturelles, en soi changeables, mais perçues pendant une longue période comme des données immuables.

Il en est de même pour la référence première donnée à l'égalité. Dans maintes Constitutions modernes - y inclus celle de mon pays (art. 13) - l'égalité qui est affirmée au niveau des principes comme un article autonome est égalité devant la loi.

Ce qui laisse planer l'interrogation sur le contenu de la loi : son champ d'application, les droits qu'elle consigne, deviennent les fondements de l'égalité.

Or, le droit "suit" pour ainsi dire l'évolution même de la vie. Il ne pose pas au préalable des principes, garanties et libertés qui ne correspondent pas à un vécu. C'est-à-dire la référence même de l'égalité est déterminée par l'auto-interprétation et l'auto-compréhension que la société a d'elle-même. En d'autres termes, les réalités socioculturelles précèdent la loi, cette loi où la citoyenneté puise ses références premières.

Malgré des phénomènes majeurs d'ordre social et économique - qui vont jusqu'à déterminer l'identité de l'Etat moderne ainsi que sa position géopolitique - il y a dans l'évolution de la démocratie en Europe une obstination à vivre de ses acquis premiers.

- 1.2. Les droits civils et politiques occupant tout le champ de la citoyenneté, la démocratie en Europe a vécu longtemps divorcée d'autres droits issus d'une réalité socioculturelle entièrement nouvelle.

Il y a dans l'Etat moderne deux fleuves parallèles - l'un que la loi fondamentale consacre et qui reste la mesure de toute démocratie, et l'autre qui se déroule apparemment à côté, qui est laissé à sa propre logique et dont les repères n'interviennent pas dans la composition même de l'idéal démocratique.

Ceci est particulièrement frappant dans l'attitude prise par les pays européens lors de l'adoption aux Nations Unies des Pactes Internationaux concernant les droits de l'homme. Au courant qui voyait les droits économiques, sociaux et culturels, étroitement associés aux droits civils et politiques (et qui plaidait ainsi pour un seul texte unificateur de ces droits), les pays européens occidentaux ont opposé, au premier abord pour des raisons idéologiques, l'argument que l'on ne saurait demander aux Etats l'immédiat dans l'application des droits sociaux, économiques et culturels, et qu'il fallait ainsi traduire cette différence dans deux textes séparés.

Sans entrer dans le détail d'une telle discussion, ce qui est frappant c'est qu'en plein essor de l'industrialisation et des phénomènes corrélatifs (urbanisation poussée, alphabétisation des masses, introduction des mass media dans la vie culturelle, entre autres), l'Europe ait continué à marginaliser les phénomènes où elle puisait sa force.

Ce n'est donc pas étonnant que, et à l'intérieur de l'Europe et pour ses jugements attenants aux pays des autres continents, la démocratie ait été considérée comme la mise en oeuvre des droits civils et politiques et comme l'institutionnalisation des mécanismes qui les rendent possibles.

Tout le discours politique européen au niveau super-structurel - que ce soit au niveau de l'Etat ou au niveau des appareils partisans - est imprégné de cette philosophie dont une partie non négligeable du réel concret est absente.

(Du reste, il serait important de souligner que les droits civils sont eux-mêmes encore en "progression" : tel est le cas des minorités dans les Etats européens.)

Il s'agit donc ainsi en Europe d'une citoyenneté que l'on peut appeler de premier degré. Il s'agit de l'apparition dans le temps de droits civils et politiques précédant les



droits sociaux, économiques et culturels. Il s'agit aussi d'une prise de position qui n'entre en ligne de compte qu'avec les expressions "immédiates" des droits de l'homme. Ceci à une époque où toute la vie sociale se structurait de fond en comble à partir d'une réalité d'ordre économique et technique. Eloignement, oubli, dichotomie que les Européens sont en train de payer cher...

2. L'Etat moderne, lieu de la technicité - la citoyenneté au deuxième degré

2.1. Avec l'industrialisation, l'Etat moderne devient lieu de la technicité. De nouvelles exigences naissent pour l'individu, la société, l'Etat.

En effet, en même temps que la démocratie développait ses structures de représentativité et ses institutions protégeant l'individu "contre" l'Etat, un phénomène nouveau changeait la vie sociale.

L'industrialisation qui commence par être envisagée comme une extension de la maîtrise de l'homme sur la nature a des effets macro-sociaux qui, à leur tour, maîtrisent la destinée de l'homme individuel. D'où l'ébauche des droits sociaux, économiques et culturels qui deviennent une revendication de l'individu face à l'Etat lui demandant la "protection" pour l'aider à vivre dans ces nouvelles conditions.

Les droits économiques deviennent, dans ce cadre, une exigence de populations coupées de leurs ressources agricoles traditionnelles, et ayant pour but de régler l'activité industrielle et tous les mécanismes qu'elle met en marche.

Les droits sociaux, phénomène typiquement européen, sont, à chaque seuil de l'industrialisation, l'expression du besoin de sécurité des individus. Ils deviennent protection de la maternité, conditions du travail nocturne, congé hebdomadaire et annuel, jusqu'à atteindre à notre époque toute situation de discontinuité dans la vie de l'homme-travailleur (maladie, vieillesse, accident). L'Etat-Providence est la grande banque redistributive de la sécurité sociale.

Finalement, les droits culturels, les plus récents en expression légale, sont le dernier acquis de la démocratie dans un contexte de société industrielle. Ils expriment la primauté des valeurs spirituelles sur les valeurs matérielles de l'existence humaine.

Les Européens ont ainsi commencé à voir comme une partie de leur "acquis" la reconnaissance de leurs droits sociaux, économiques et culturels.

En effet, est-ce pensable aujourd'hui la réduction du droit de grève, des allocations familiales, des pensions diverses qui signifient la "paternité" de l'Etat par rapport aux citoyens ?

Et, cependant, pour la première fois, les Européens sont obligés de revoir leur système de distribution. Le système fiscal et son agrandissement plein de trous sonne le glas d'une redistribution à l'échelle nationale en ayant l'Etat comme agent.

De tous les côtés, des voix s'élèvent pour dénoncer l'impossibilité de subventionner les coûts exponentiels des bénéfiques sociaux essentiels.

On pressent, cependant, dans l'effort législatif pour atténuer la charge sociale de l'Etat au plan financier, la mise en cause d'un social que, quoique sécurisant, n'apparaît que comme compensatoire des allées de la vie de travail.

Peut-être le social doit-il émerger en tant que catégorie autonome liée à la vie tout court et demandant des structures autres que celles qui liaient les bénéfiques sociaux à l'emploi ou à l'entreprise, c'est-à-dire à toute la structure du travail productif.

Contrairement à ce qui est ressenti à travers le corps social - les droits sociaux et économiques comme "acquis" de la démocratie - les super-structures de l'Etat et des partis réduisent ce "bloc" de droits aux seules conditions de son financement. La rationalité des mécanismes économiques - qui sont de l'ordre d'instruments, de moyens, d'outils - prend le dessus comme finalité politique.

La démocratie n'en peut sortir qu'appauvrie d'une de ses dimensions fondamentales.

Il en est de même pour les droits culturels. La culture restant le plus souvent dans le cadre étriqué "des arts et des lettres" se voit reléguée au niveau de l'extra, du superflu de la société de l'abondance.

Ce n'est pas étonnant que les droits culturels - qui sont autant droits de réflexion et de création que de fixation et jouissance - soient en quelque sorte marginalisés et mis en compartiments étanches par la linéarité de la rationalité économique.

- 2.2. La démocratie ne peut plus être pensée dans le seul cadre des droits civils et politiques et des institutions qui les rendent possibles. La démocratie, avec l'industrialisation, fait corps avec tout le corps social. Les droits sociaux, économiques et culturels sont aujourd'hui liés dans le vécu des Européens à leur conception et pratique de la démocratie.

Cependant, cet ensemble de droits sont vécus à l'intérieur d'une société qui est régie par une logique technique et qui a crû (dans son inconscient collectif) que la croissance économique était un axiome suffisant pour son progrès.

Il en est tellement ainsi que l'Europe n'a jamais (ou très rarement) pensé en termes de finalités du développement son propre destin et sa politique. L'abondante littérature sur le développement, les innombrables colloques et séminaires ont toujours été orientés vers "les autres". Les Européens ont pensé le développement là où les droits sociaux, économiques, culturels, se présentaient dans leur état brut : santé, travail, alphabétisation... D'où le travail accompli, en utilisant toujours des exemples "d'ailleurs".

Mais le développement pensé pour l'Europe n'a pas été fait. Et c'est là que se situe la question fondamentale : si le "développement est la capacité d'une société toute entière de faire face à sa propre évolution historique" (définition du P. Lebret à laquelle je tiens beaucoup), il nous faut avouer que l'Europe n'a jamais pensé son développement.

Certes, elle a utilisé les instruments de la science économique pour faire face à des conjonctures difficiles, mais au moment où la science économique s'effondre comme science exacte, les instruments surgissent tels qu'ils étaient : des outils dépourvus de finalité, langage de véhiculation de la rationalité financière, balbutiement d'une réalité infiniment plus complexe.

Et soudainement, les Européens, habitués à penser un développement harmonieux, intégré, auto-centré, endogène, auto-suffisant.... et ainsi de suite d'utilisation ad extra, se voient dans le besoin de formuler des objectifs de développement ad intra.

D'absent qu'il était dans le discours de l'Europe sur elle-même (vides travaux de l'OCDE, de la CEE et de maintes institutions de recherche), le développement est devenu nécessaire, voire indispensable.

On pourrait argumenter que le discours sur le développement en Europe était superflu car l'Europe appartenait au groupe de pays où le développement (au sens strict) se faisait sans qu'on n'ait besoin d'y penser.

En d'autres termes : l'accès à des matières premières à bon marché, l'utilisation de main d'oeuvre à des salaires très bas, l'occupation de marchés dans des régions du globe dépourvues de tout, rendaient la croissance économique un postulat de définition sociale, culturelle et politique.

Mais, cette période-là est dépassée : l'Europe sait que les données de la situation ont radicalement changé, comme fruit du nouveau réaménagement géo-politique du monde.

Fundação Cuidar o Futuro

Les sondages jouent sans cesse le jeu de miroir où un Narcisse collectif ne cesse de se regarder et dans lequel finalement il ne cessera de sombrer.

lire
"L'avenir"
sur d'act

Le projet politique des candidats aussi bien que le discernement des électeurs sont à toutes les étapes médiatisés par les moyens techniques.

alt?

Certes, ces moyens techniques peuvent représenter une évolution de progrès dans la compréhension du comportement des masses. Mais la question décisive se pose alors avec toute sa force : y a-t-il la possibilité pour les individus de faire des choix quand leur volonté et leur pensée ont été conditionnées par des moyens techniques dirigés aux masses ?

Et les masses ont-elles un "vouloir" ? Ou sont-elles de configuration difficilement changeable, soumises aux lois de la mécanique des solides ?

La culture moderne n'a pas été à même d'incorporer la science et la technique. Et ainsi le citoyen se voit dépourvu de sa liberté de citoyen. Il lui manque, en tant qu'individu, les outils culturels qui lui permettent de comprendre les outils techniques qui façonnent sa décision et la mettent en oeuvre.

La démocratie représentative se meurt dans cette incapacité culturelle généralisée.

La tâche primordiale pour une citoyenneté responsable et aussi autonome que possible passe, à mes yeux, par la culturalisation de la science et de la technique. (Il va sans dire que le clivage entre la jeunesse et les adultes aujourd'hui a des aspects nouveaux et radicalement différents du conflit de générations du passé, parce que les jeunes ont intégré à leur vision du monde la science et la technique de pointe - mais nous n'avons pas été capables de leur transmettre un cadre de valeurs qui tienne debout).

Il s'agit d'un travail immense qui reste à entreprendre. Mais seule une culture qui domine et comprend les moyens techniques peut aider les hommes et les femmes à redevenir sujets dans le processus de l'évolution sociale et politique - sujets, à la limite, de l'histoire.

En grande partie, les hommes et les femmes comprennent au fin fond d'eux-mêmes le leurre auquel ils sont soumis. Mais il leur est plus facile de se conformer - d'ailleurs, toute "dissidence" isolée risque d'être vite récupérée par des forces aveugles et sans dynamisme. Il leur est plus facile parce que leur vie est devenue à tous les niveaux extrêmement complexe.



Il me semble que la citoyenneté en Europe ne peut résorber cette complexité et faire accéder à une volonté libre que dans la mesure où l'on assume pleinement la logique de l'automatisation de certaines infrastructures de décision. (Ce qu'on a vu dans les lois de trafic, par exemple, qui créent des mécanismes de réflexe chez les gens.)

Il se peut que cette logique-là aille jusqu'à des décisions importantes du système de représentation.

Plus les infrastructures de décision sont automatisées et leurs mécanismes intégrés à l'univers culturel des gens, plus il y a libération des énergies des citoyens pour les tâches imaginatives de nouveauté et de responsabilité.



2. Le jeu de miroirs de la société européenne et une citoyenneté de mobilisation

Parmi l'héritage du XIXe siècle, accru par la tension croissante Est-Ouest en tant que rapport de forces, il y a du projet ^{politique} face à un tel rapport de forces.

officement

Dans la mesure où l'exercice du pouvoir politique au sommet se rétrécit à des "compromis historiques" à mille visages, on voit croître l'indifférence des citoyens. La "valse" des coalitions et leur vide culturel (au sens le plus profond du mot : c'est-à-dire des finalités et des stratégies qui les rendent possibles) ne peut qu'éloigner progressivement le citoyen de ceux qui le représentent. Là où les valeurs sont bafouées, les idéaux rendus apparemment "pragmatiques", les buts concernant la survie et la dignité de la personne foulés au pied, les électeurs ne sont plus concernés.

Leur vote devient, dans ces conditions, soit un vote de simple esprit de chapelle ou de club, soit rejet de quelqu'un.

L'alternance tellement vantée partout en Europe comme l'indice le plus clair que les démocraties fonctionnent à une autre lecture. Elle exprime l'incapacité où est l'Europe de mobiliser les citoyens.

L'alternance mise en oeuvre, le groupe au pouvoir a sa période de grâce, mais voit ensuite s'effriter sa base d'appui électoral. Il découvre qu'il n'y avait pas de base d'appui social. La mobilisation positive et globale semble impossible même en situation de crise, voire d'émergence nationale. Ou quand la mobilisation existe, elle ne se fait que par la négative de l'effet cumulatif du repli sur soi : elle aura les visages de l'auto-défense, du racisme, du nationalisme arrogant et belliciste.



L'augmentation des professionnels de la politique ne fait que rétrécir le champ d'intervention des citoyens.

Mis à l'écart par les pouvoirs en place, les gens se réfugient dans un univers clos, regardant de loin la politique et évacuant de leurs vies les dimensions politiques possibles et nécessaires.

La médiation technique dont je parlais tout à l'heure créé la société de l'anonymat. Face au petit appareil où l'on compose son billet de train ou de métro, on est un de plus qui s'en va par son chemin, semblable à des milliers d'autres qui font le même geste et font le même parcours.

Déshumanisation ? Pas nécessairement. L'anonymat est aussi une forme de liberté : "enveloppés" par l'anonymat, on peut se faire des flots de réflexion et d'autonomie au milieu des formes techniques de l'existence.

Dans ce contexte, naissent les révolutions éclatées.

L'Europe sait - avec le Portugal d'un côté et avec la Pologne de l'autre - que les révolutions globales ne semblent plus envisageables sur ce continent. C'est donc au niveau du possible, du saisissable et de l'immédiat que se situent dorénavant les tentatives de mise en question radicales.

Les petits groupes, les associations les plus diverses, se concentrent autour d'une cause, d'un événement qu'ils privilégient.

Certes - et contrairement à ce qu'on aurait encore pu penser il y a quelques années - ils créent difficilement la dynamique de mouvements sociaux.

Pour le devenir, ils auraient besoin d'atteindre une certaine masse critique, de définir clairement la pluralité de leurs stratégies et de penser à chaque instant les formes possibles pour leur articulation avec les institutions de la démocratie représentative.

En regardant l'évolution européenne, à cet égard, certains faits posent question.

Les groupes et associations sont souvent présentés par les médias comme l'exotique, le hors du commun, l'utopique - bref, des catégories où le citoyen, assoiffé d'anonymat, ne se sent pas à l'aise. Quand ils percent les médias, les groupes porteurs d'alternatives ont un discours flou, présentent un vécu éloigné de la majorité des gens, dérangent en quelque sorte l'univers de l'apparent "law and order" dans lequel se meurent les gens.

Leur marginalisation (si ce n'est leur marginalité) les rend inaccessibles. Cette marginalisation n'est pas seulement un acte délibéré des pouvoirs. En fait, de plus en plus en Europe n'a de valeur que ce qui émane des institutions reconnues. Comme si l'Europe était arrivée au terme de son propre renouveau sociétal.

Dans beaucoup de pays, l'Etat pénètre subtilement ou carrément tous les domaines de la société. Et paradoxalement, la société ne se sent légitimée que par l'Etat - celui-là même qui est de plus en plus dépourvu de contenu et de projet.

Ce cercle vicieux compte pour beaucoup dans l'appauvrissement de la citoyenneté européenne. Car le citoyen est issu d'une société même quand il s'exprime au niveau des institutions de l'Etat.

Dans une société "colonisée" par l'Etat, une nouvelle citoyenneté est, au premier chef, une affirmation des forces propres à la société ; tout groupe qui se constitue et qui essaie de faire une percée est une "respiration" de la société, une affirmation de sa propre existence en tant que telle.



II. Un projet pour l'Europe ?

Il nous faut affirmer et comprendre que le vrai pouvoir n'est pas celui qui correspond à "la gestion routinière et quotidienne des affaires", mais bien celle qui "concerne les décisions de nature stratégique".

La citoyenneté, capable de nous faire assumer nos devoirs et lutter pour nos droits, est celle qui est co-extensive à l'espace européen - où nourriture, santé, éducation, culture, communication ne sont pas vécues en termes de défense des uns, à l'égard des autres, mais en termes d'engagements solidaires.

Les références nouvelles que la technique, soit dans le processus d'industrialisation, soit dans la société programmée, apporte à la démocratie, sont d'une telle complexité que seule l'interpénétration des savoirs et l'articulation des moyens d'exécution à une échelle autre que nationale peuvent y répondre de façon adéquate.

Une démocratie pleine s'accommode mal (ou nullement) avec les concepts de développement (ou de gestion politique) envisagés uniquement dans l'optique de la croissance économique.

Le binôme démocratie/développement n'est pas harmonisable tant que le développement est entendu comme simple croissance matérielle. Il revient à l'Europe, de par son niveau de vie et de par ses traditions démocratiques, de changer de cap et chercher des nouveaux modèles opérationnels de développement.

5. Seule l'Europe est en mesure de faire la critique de la rationalité qui a présidé à son essor matériel et d'en dénoncer les mécanismes. Il lui revient de mettre en oeuvre une autre rationalité où les valeurs culturelles deviennent la matrice de sa pratique démocratique.
6. L'Europe dans son ensemble a un défi à relever : celui de la revitalisation de la démocratie par toutes les formes nouvelles qui voient le jour sur ce continent. Là où le développement ne réussit pas à répondre aux besoins des hommes, la démocratie est atteinte dans son fondement.
7. Vue de loin, l'Europe est une, indépendamment des fractures que l'économie, les langues, les régimes politiques y ont introduites. Tant qu'ils se présentent seuls, les pays européens font nécessairement le jeu des superpuissances. Face à l'enjeu décisif de la paix, la citoyenneté nationale est dérisoire. Sous cet angle-là, il ne peut y avoir de citoyenneté qu'européenne.
8. Réfléchir sur la démocratie en Europe est une évocation d'histoire commune et vocation d'un vouloir commun. Histoire et vouloir sont les deux expressions dans la durée de la culture des peuples vivants.
L'histoire est faite. Et le vouloir ?

Fundação Cuidar o Futuro



Maria de Lourdes PINTASILGO